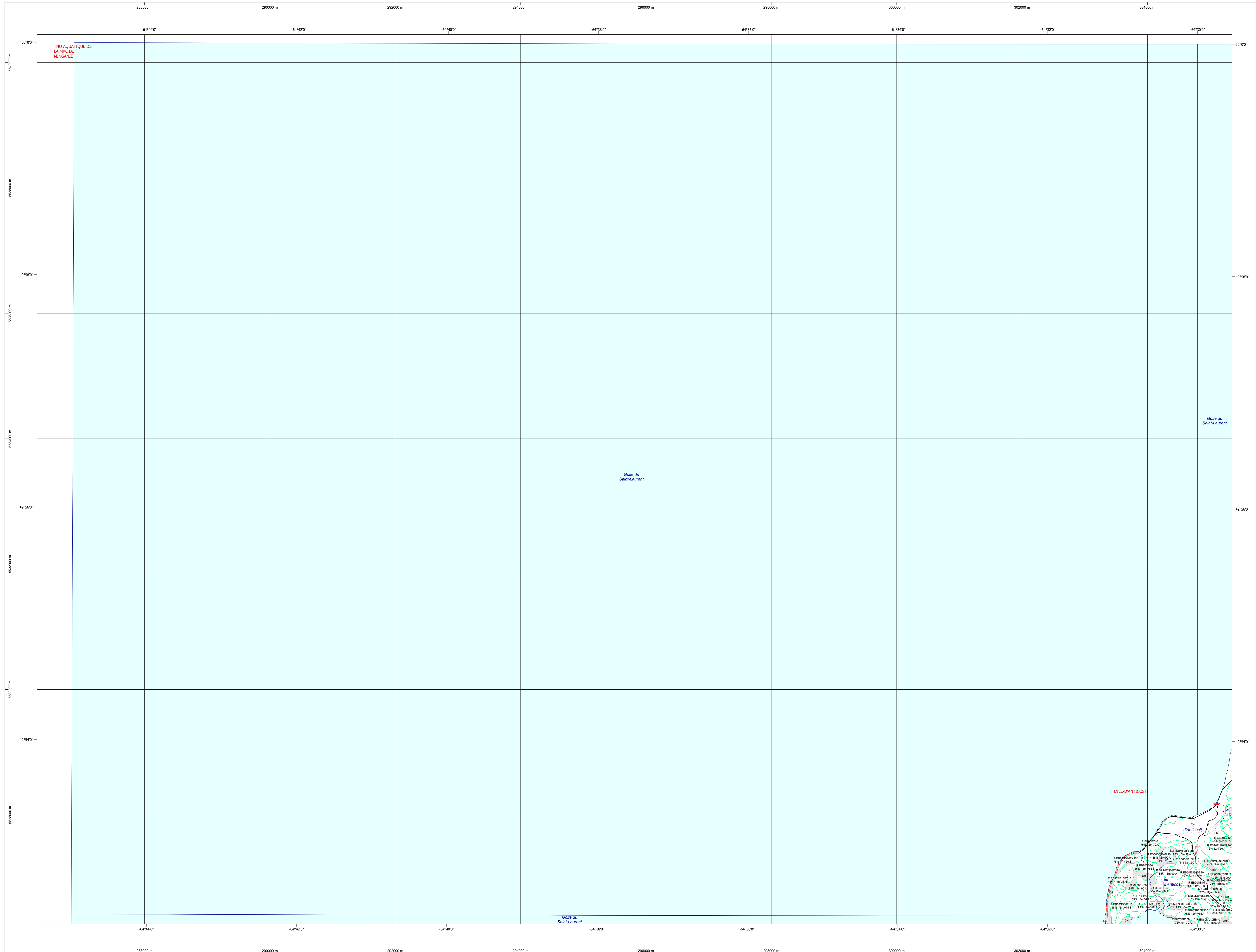


# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EMPOISSONAL10	Essence de Se-AFP	X	X		
L75%	Densité du couvert forestier (%)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Classe d'âge	X	X		
EP2	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
IR	Classe de pente	X	X	X	X
IRF	Code de pente de Se-AFP	X		X	X

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F EMPOISSONAL10	EMPOISSONAL10	EP2	EP2	DH	IRF
75% 12m JIN U	75% 4m 20 U	CT 2007	EP2 2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus rebuts indistincts
ML Mélèze laricin	CH Chêne à fruits doux	HC Hêtres à grandes feuilles
PN Pin blanc	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des corbeaux)	CC Cèdre à fruits doux	NN Noyer noir
PI Pin rouge	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PS Pin sylvestre	CO Cèdre de l'ouest	OR Orme
RX Résineux indistincts	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
SB Sapin baumier	EB Ébale noir	PA Peuplier baumier
TO Thuya occidental	ED Ébale rouge	PE Peuplier naturel
	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de Virginie
	FR Feuillus indistincts à l'ombre	PT Peuplier faux-tremble
	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
	FN Feuillus non commerciaux	

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENTS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquivalente (JIN)			Vieux inéquivalente (VIN)			

**Étage**  
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI) ex: 10-50	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIN) et vieux inégaux (VIN).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VEP Végétation grave	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive irrégulière
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CU Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUT Coupe de jarriage par parquets
	CON Conversion de peuplement
	CP Coupe partielle
	CRP Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CFP Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CHP Coupe progressive irrégulière
	CMP Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPG Coupe progressive d'ensemencement
	CTP Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage de sites d'avenir
	DP Coupe totale
	DRP Dépeçage partiel
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ENR Enrichissement
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	EPG Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RRB Récupération dans les bandes rouges
	RRG Récupération dans les bandes grises
	RRM Récupération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RNN Récupération racines nues
	RRP Récupération pour l'équipement de plantation
	RRK Récupération récipients

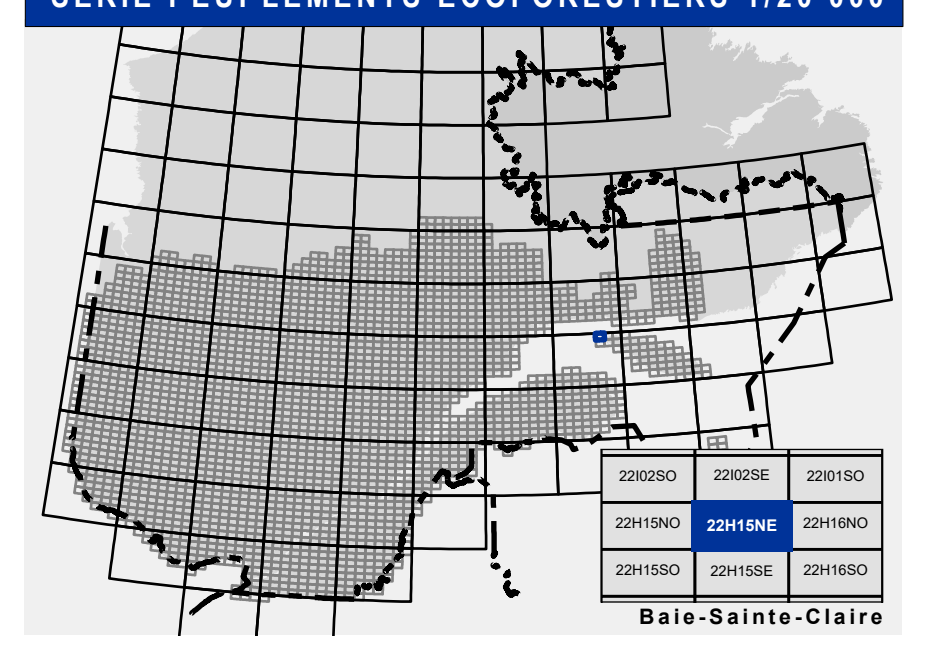
**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle 0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible 4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce 9% à 15%
		D Modérée 16% à 30%
		E Forte 31% à 40%
		F Excessive 41% et plus
		S Sommet Entouré de 41% et plus

**CODE NON FORESTIER**

CODE	DÉSIGNATION
A	Terrain agricole
CR	Gravière
ND	Site inondé, site exondé
LTE	Ligne de transport d'énergie
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-boisé)
CFO	Camp forestier
RO	Route et autoroute (empirée)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

**Morcellement**

- Morcellement foncier
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80  
 Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)  
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQPP) feuille 5  
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)  
 Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres  
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 01' OUEST  
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 64°37'31"O 49°56'15"N  
 Longitude d'origine (méridien central): 64°30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur): 0°  
 Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie): X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0.9999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)  
 hydrographie surface: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Informations forestières**

Numéro d'inventaire écoforestier: 4e programme  
 Année des photos pour la production de la carte: 2009  
 Québec (Québec, G18-651)  
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2021  
 Surface minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs  
 Direction des inventaires forestiers  
 2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage  
 Québec (Québec, G1H 6K1)

Diffusion: Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

